

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 juin 2017

**PRESENTS** : MINVIELLE Maurice, CABRESIN Vanessa, CASTERAN Josiane, CAZABAN-CARRAZE Bernard, CLAVERIE Xavier, DURANTON Romain, GOUA DE BAIX Véronique, LACOSTE Danielle, MILLET René, PUJO Delphine. ROCHE Emmanuel,

**EXCUSES** : BARRERE Stéphanie a donné procuration à Véronique GOUA DE BAIX, LABORDE Jean-Louis a donné procuration à Maurice MINVIELLE.

**ABSENTS** : PINTO Antonio,

**SECRETAIRE DE SEANCE** : ROCHE Emmanuel

ADDITIF A L'ORDRE DU JOUR : le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'inscription à l'ordre du jour des affaires suivantes :

- Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir ajouter 2 délibérations à l'ordre du jour :  
Suppression d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>e</sup> Classe  
Création d'un poste d'Adjoint Administratif - **Accord unanime**

PORTE A CONNAISSANCE DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT en application de l'article L2322-1 et L2322-2 (du Code des Collectivités Territoriales et des articles L2122-22 du Code des Collectivités Territoriales

Vu les articles L2322-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confèrent au Maire le pouvoir d'affecter des crédits de dépenses imprévues inscrits dans le budget de la Commune

- Néant

Vu les articles L2122-22 du Code des Collectivités Territoriales qui donne au Maire une partie des attributions de l'organe délibérant par délégation et conformément à la délibération du 31 mars 2014,

- **Régler la facture des travaux de la Rue du Bois pour 7.380 € HT**

1) Approbation CR CM 13 juin 2017 : à l'unanimité

### **2) Vote des délégués pour les élections sénatoriales**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il convient de procéder à l'élection de :

3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants qui voteront pour les élections sénatoriales du 24 septembre.

Le bureau de vote est constitué :

- Président : le Maire
- Secrétaire : Emmanuel ROCHE
- Les 2 conseillers les plus âgés : Bernard CAZABAN et Josiane CASTERAN
- Les 2 conseillers les plus jeunes: Romain DURANTON et Delphine PUJO

Il est proposé une liste de 3 délégués pour les titulaires : M le Maire et 2 Adjoints (René MILLET et Bernard CAZABAN-CARRAZE).

L'élection se déroule.

- 14 voix pour cette liste

M le Maire demande qui est candidat pour les 3 délégués suppléants: Josiane CASTERAN – Chantal BENAETH – Vanessa CABRESIN

L'élection se déroule.

- 14 voix pour cette liste

### **3) Suppression du poste d'Adjoint Technique Principal 2<sup>e</sup> Classe**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que suite au départ en retraite de Chantal SEGUIN, il convient de supprimer son poste permanent d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>e</sup> CI à temps non complet (17h hebdo). Le Comité Technique Paritaire a donné son accord le 6 juin 2017.

**le CM délibère et approuve à l'unanimité la suppression du poste d'Adjoint Technique Principal 2<sup>e</sup> Classe à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017.**

#### **4) Création Poste Adjoint Administratif**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que le contrat aidé de Jessica GAMBY s'achève le 23 août 2017. Elle reprendra le poste de Brigitte CANDAU lors de son départ en retraite en janvier 2018.

Afin d'assurer le remplacement des congés de la secrétaire, d'aider à l'archivage, à la distribution de plis et à l'entretien des salles communales, il convient de créer un emploi non permanent d'Adjoint Administratif pour une durée de 10 heures hebdomadaires annualisées.

***Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la création de poste du 28 août 2017 au 31 décembre 2017.***

#### **5) Travaux voirie 2017 – Rue des Pyrénées**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un devis de 11.008 € HT de la société A3TP a été reçu pour les travaux de la rue des Pyrénées.

***Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces travaux et charge le Maire de faire la demande de subvention auprès du Conseil Départemental***

#### **6) Rythmes scolaires**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le décret permettant de repasser à la semaine de 4 jours vient d'être publié.

Une enquête auprès des parents a été réalisée. 70% des parents ont choisi de revenir à 4 jours.

Le Conseil d'école s'est réuni le 29 juin 2017 et à 5 voix pour et 2 contre, celui-ci a choisi de revenir à 4 jours.

Une demande de dérogation doit être déposée auprès du DASEN (Directeur Académique Service Education National).

***Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite du DASEN, une dérogation pour revenir à la semaine de 4 jours à compter de septembre 2017.***

#### **7) QUESTIONS DIVERSES/INFORMATIONS**

a) Repas des Aînés: Il aura lieu le 8 octobre 2017.

b) Le 7 octobre 2017, une conférence sur Monseigneur Théas aura lieu à Barzun en présence de plusieurs évêques. Une plaque sera installée sur le mur de la maison familiale.

c) Vide-grenier: l'APE a choisi de reprendre l'organisation. Elle a choisi le 12 novembre pour réaliser un vide poussette.

Fin de la séance à 19h30

Le Maire  
Maurice MINVIELLE

